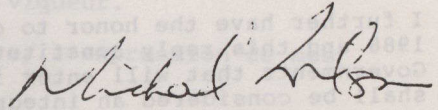


Il est entendu, qu'étant donné que ces politiques font l'objet d'une clause d'antériorité, elles peuvent être assouplies mais ne peuvent être rendues plus restrictives.

Je vous saurais gré de confirmer, au nom de votre Gouvernement, que les paragraphes qui précèdent reflètent bien votre compréhension des politiques du Canada en ce qui concerne l'investissement dans les industries du pétrole et du gaz et de l'extraction de l'uranium.

J'ai l'honneur de proposer que cette lettre, dont les versions anglaise et française font également foi, et votre réponse constituent, entre nos deux Gouvernements, un accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse et que cet accord soit considéré comme faisant partie intégrante de l'Accord de libre-échange lorsque ce dernier entrera en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma haute considération.



Michael H. Wilson

L'honorable Michael H. Wilson
Ministre des Finances
Ottawa (Ontario)

The Honorable Michael H. Wilson
Minister of Finance of Canada
Ottawa, Ontario